

COMMENT AIDER MA FILLE DE 19 ANS ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 28/06/2017 09:30

Bonjour,

Ma fille de 19 ans souffre d'addiction à l'alcool depuis ses 15 ans. Avant sa majorité nous avons tenté de la faire soigner à la maison de Solenn (car elle souffre aussi de troubles du comportement alimentaire) et elle avait engagé une psychothérapie de soutien. Toutefois elle n'a jamais été volontaire et ces soutiens que nous avons tenté de mettre en place ont volé en éclats depuis 2 ans maintenant. Elle refuse de reconnaître son addiction à l'alcool et refuse de se faire soigner. Elle consomme également des stupéfiants.

Elle a dû arrêter ses études d'art car elle ne se rendait pas en cours et nous disait qu'elle souffrait de crises d'angoisse. Elle est donc sans activité particulière en ce moment.

Lorsqu'elle a bu elle devient très agressive et il est impossible de pouvoir avoir une discussion avec elle. Elle a eu un grave accident avec traumatisme crânien 2014 et ce WE elle est tombée et s'est fêlée l'épaule. Les pompiers l'ont emmenée à l'hôpital mais elle n'a même pas accepté d'attendre de passer sa radio et est repartie de l'hôpital. Après avoir passé la nuit à la maison elle s'est calmée et est retournée d'elle-même à l'hôpital hier.

J'ai appelé plusieurs fois les pompiers dans l'année n'arrivant plus à gérer ses crises de colère mais à chaque fois l'hôpital l'a renvoyée à la maison sans rien faire.

En tant que maman je suis épuisée et je n'arrive plus à gérer ses crises. Je me mets en colère mais je vois bien que cela ne fait qu'aggraver la situation lorsqu'elle est sous l'emprise de l'alcool. Mais l'ambiance à la maison est devenue intolérable et toxique pour tout le monde.

Que puis-je faire ? Comment arriver à gérer les crises lorsqu'elle déborde de colère ? Comment arriver à l'aider et faire en sorte qu'elle accepte de se soigner ? Comment faire en sorte qu'elle ne gâche pas son avenir ?

Pour ma part je suis en psychothérapie pour tenter de tenir le choc.

En vous remerciant pour vos conseils

Mise en ligne le 30/06/2017

Bonjour,

Nous comprenons bien votre inquiétude et votre désarroi.

Votre fille semble avoir un mal-être sur lequel personne n'a d'emprise et elle fuit actuellement ce qui lui est proposé. Les prises de risque sont sévères, et si les services d'addictologie ne reçoivent pas en urgence, peut-être serait-il intéressant de se pencher de nouveau sur une prise en charge psychiatrique pour la protéger dans un premier temps.

Une hospitalisation par un tiers lors d'une crise de violence serait peut-être une solution temporaire afin de vous permettre de souffler un peu et d'envisager d'autres solutions. Peut-être pourriez-vous l'évoquer avec votre médecin de famille.

Le fait que vous soyez vous-même en psychothérapie est une bonne chose. Ce type de situation est en effet très éprouvant pour tout l'entourage familial. Une thérapie d'un autre type, où vous seriez ensemble pour discuter autour d'un cadre précis tel que les thérapies familiales ou systémiques, pourrait aussi vous être bénéfique.

Vous trouverez un lien en bas de page vers un centre spécialisé dans cette approche familiale. N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour un premier rendez-vous, l'équipe de professionnels y propose différents types de prise en charge et saura vous apporter le soutien et l'éclairage dont vous avez besoin.

Parfois, une prise de distance peut également aider. Si votre fille a la possibilité de vivre quelques temps en dehors de la famille, chez un(e) proche, des amis, des gens de confiance, cela peut aussi aider à faire baisser la pression entre vous et à aborder le sujet délicat des consommations et du mal-être sous un autre angle.

Il est évident que tant qu'elle ne fait pas la démarche pour elle, vous risquez d'être confrontée à son agressivité et à ses refus. Néanmoins, il se peut qu'en discutant comme vous le faites et en essayant de l'aider au mieux, en étant plus apaisée vous-même, vous arriverez sans doute, un peu à la fois, à faire évoluer la situation.

Aussi, dans la mesure du possible, essayez malgré tout de vous accorder des moments de détente, pensez à trouver des petits plaisirs, et même, chaque fois que cela est possible, à en partager avec votre fille afin de ne pas vous baser uniquement sur une relation conflictuelle centrée sur ses consommations.

Si vous ressentez le besoin d'en parler plus longuement, n'hésitez pas à nous appeler au 0800 23 13 13, un de nos écoutants prendra le temps d'échanger avec vous sur cette situation particulièrement difficile. Vous pouvez également donner notre numéro à votre fille, nous sommes ouverts de 8h à 2h du matin, 7j/7.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA SOS 75 SITE : MONCEAU

7 rue Albert Samain
75017 PARIS

Tél : 01 53 20 11 50

Site web : www.centre-monceau.com

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12H00 et de 13h00 à 17h15

Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h30 à 13H00 et de 14h00 à 20h00 (sauf les 1ers et 3emes jeudi du mois, le matin). Ne pas hésiter à renouveler l'appel en cas de non réponse.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous pour les jeunes âgés de 12 à 24 ans et à leur entourage.

COVID -19 : Accueil en présentiel sur rendez-vous avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée